

PERMIS MOTO A1/A2

CER-Vénissieux

20 Rue Gambetta

69200 Vénissieux

www.cer-v.fr

Siret : 500 394 879 000 34

NDA : 84691568569

Agr : E17 069 00 260

Aujourd'hui CER-V c'est :

Formateur pro
Enseignant expert
Véhicules adaptés
véhicules deux roues

Permis A, Permis B, Titre pro ECSR
Stages de sensibilisation

Contact :

Téléphone et mail

07 82 75 81 62

04 72 50 28 34

contact@cer-v.fr

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de formation
minimum

LIEU DE LA FORMATION

2 Rue Titta Coïe, 69120
Vaux En Velin

Nous consulter

DATE(S) : nous consulter

TARIF : 820€TTC

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A2 pour conduire une moto d'une puissance inférieure ou égale à 35 KW si 18 ans et plus.

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 pour conduire une moto d'une **puissance** n'excédant pas 11 kW et dont le rapport **puissance/poids** ne dépasse pas 0,1 kW /kg si 16 ans minimum

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Cette formation a une durée minimum de 20 heures. Elle se déroule sur piste (8 heures) et en circulation (12 heures).

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MAITRISER LE MANIEMENT de la mode à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions normales	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Recherche la signalisation ; les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifique à la conduite des deux-roues)	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité	Croiser, dépasser, être dépassé	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Tourner à gauche et à droite	Communiquer les avec les autres usagers	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître mes particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS ; aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
Maitriser la réalisation d'un freinage	Franchir les ronds-points et les carrefour à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Maitriser les techniques d'inclinaison	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Tenir l'équilibre, maitriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)	Réaliser un freinage d'urgence	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)	Maitriser les techniques d'inclinaison	Réaliser un freinage d'urgence	

PERMIS MOTO A1/A2

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans pour le permis A2
- Avoir 16 ans pour le permis A1
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique moto.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A2
- Permis de conduire de la catégorie A1

DELAIS D'ACCES

- Formation théorique à l'épreuve générale moto accessible sous un mois maximum,
- Formation pratique (les leçons de conduite) accessible sous deux mois maximums soit après l'obtention de l'épreuve théorique moto, soit en s'inscrivant que pour la pratique.

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.